

National Office
2717 Wentz Ave.
Saskatoon, Sask.
S7K 4B6
Tel (306) 652-9465
Fax (306) 664-6226
E-Mail: nfu@nfu.ca



national farmers union

In Union Is Strength

FOR IMMEDIATE RELEASE

SEPTEMBER 24, 2008

Farmers in New Brunswick score historic victory in Court

The New Brunswick Court of Appeal has ruled that the federal government must negotiate a fair settlement with 180 farmers hurt by government mishandling of a potato disease outbreak in the early 1990s. Government mishandling of that outbreak turned a relatively minor event into financial devastation for many potato growers. In a ruling handed down September 18, the court held the government liable and said it must settle fairly with the farmers. The farmers expect to collect several tens-of-millions of dollars to cover a portion of their losses, and interest.

NFU in N.B. District Director Jean-Eudes Chiasson said that the decision marked a massive and historic victory for farmers and for organized, collective action. “This is a real victory for farm families. The farm community stuck together and worked together for almost two decades. The spirit and integrity of our rural communities kept this action going and, today, has gained us some economic justice.”

Chiasson praised the NFU for its lead role in organizing farmers. “The National Farmers Union was the organizational catalyst right from the start. The NFU also worked with other groups, built a broad coalition, and brought together a diverse group of farmers. This victory shows the vision and effectiveness of the NFU,” said Chiasson. He noted the contribution of the NFU’s national office, staff, and national network. “Especially in the early going, a national organization with resources and staff was critical to getting this suit off the ground. The NFU national office and staff provided early, effective help to New Brunswick farmers.”

He also praised Kevin Arseneault who worked on the issue for nearly 20 years, first with the NFU, then on his own. “Kevin deserves a great deal of credit, and farmers’ thanks,” said Chiasson.

He noted the long and tireless work of the Directors of the PVYn Committee that took the suit forward and that have been the organizational and administrative backbone for the suit for so many years.

Finally, Chiasson thanked the lawyer who worked with farmers throughout the case. “John Friel of McInnes Cooper law-firm has put a big chunk of his life into this case. He worked very, very hard for farmers. He never lost hope. This victory is a real victory for John. Farmers thank him.”

Chiasson said: “For nearly two decades the government has denied its responsibility. Now, the court has assigned responsibility. Farmers were hurt financially as individuals, but it was

a higher cause—the question of how do we hold governments accountable for their actions—that focussed the group’s energy and resolve.”

He concluded: Many of the farmers that gathered at the original organizing meeting in the Perth-Andover Legion Hall are no longer farming, partly because of the situation the government created. But these farmers should know that their efforts over the past fifteen years will inspire future farmers to work collectively to create a more just and fair food system.”

— 30 —

For more information

Jean-Eudes Chiasson, NFU in N.B. District Director: 506-775-6033

National Office
2717 Wentz Ave.
Saskatoon, Sask.
S7K 4B6
Tel (306) 652-9465
Fax (306) 664-6226
E-Mail: nfu@nfu.ca



national farmers union
In Union Is Strength

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

24 SEPTEMBRE 2008

Les fermiers du Nouveau-Brunswick remportent une victoire historique devant les tribunaux

La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick vient de décider que le gouvernement fédéral doit négocier un arrangement équitable avec 180 fermiers affectés suite au mauvais traitement par le gouvernement fédéral du dossier de l'épidémie d'une maladie de la pomme de terre au début des années 1990. La mauvaise gestion de cette épidémie par le gouvernement a transformé un évènement relativement mineur en une dévastation financière pour plusieurs producteurs de pommes de terre. Dans sa décision remise le 18 septembre, la cour tient le gouvernement responsable et affirme que ce dernier devait offrir un arrangement équitable à ces fermiers. Les fermiers s'attendent de recevoir plusieurs dizaines de millions de dollars afin de récupérer une portion de leurs pertes et en intérêt.

Jean-Eudes Chiasson, Directeur de district de l'UNF au N.-B., déclarait que cette décision représentait une victoire historique et imposante pour les fermiers et pour l'action collective organisée. « Il s'agit d'une vraie victoire pour les familles agricoles. La communauté des fermiers est demeurée solidaire et a travaillé étroitement pendant presque deux décennies. L'esprit et l'intégrité de nos communautés rurales ont soutenu cette action pendant tout ce temps-là et, aujourd'hui, cela nous a assuré une justice économique. »

Chiasson a fait l'éloge de l'UNF pour son rôle prépondérant dans l'organisation des fermiers dans ce dossier. « L'Union nationale des fermiers fut le catalyseur organisationnel dès le départ. L'UNF a également travaillé avec d'autres groupes, elle a bâti une vaste coalition et rassemblé un groupe diversifié de fermiers. Cette victoire démontre la vision et l'efficacité de l'UNF, » ajoutait Chiasson. Il souligna la contribution du bureau national, du personnel et du réseau national de l'UNF. « Surtout au tout début, une organisation nationale ayant des ressources et du personnel fut cruciale pour la mise en oeuvre de cette poursuite judiciaire. Le bureau national et le personnel de l'UNF ont assuré une aide rapide et efficace aux fermiers du Nouveau-Brunswick. »

Il a également fait l'éloge de Kevin Arsenault qui a travaillé sans relâche sur ce dossier pendant presque 20 ans, tout d'abord avec l'UNF et ensuite à son propre compte. « Kevin mérite la reconnaissance et de grands remerciements de la part des fermiers, » affirmait Chiasson.

Il soulignait aussi le long travail ardu des directeurs du Comité sur le PVYn qui a intenté la poursuite et qui fut l'épine dorsale organisationnelle et administrative de cette poursuite pendant toutes ces années.

En terminant, Chiasson a remercié l'avocat qui a travaillé avec les fermiers durant toute cette poursuite. « John Friel, de la firme d'avocat McInnes Cooper, a consacré une grosse partie de sa vie à ce dossier. Il a travaillé très très fort pour les fermiers. Il n'a jamais perdu espoir. Cette victoire est une vraie victoire pour John. Les fermiers le remercient sincèrement. »

Chiasson déclarait : « Pendant presque deux décennies, le gouvernement a nié sa responsabilité. Maintenant, la cour vient de lui assigner cette responsabilité. Les fermiers ont souffert financièrement en tant qu'individus, mais il s'agissait d'une cause encore plus noble – la question à savoir comment l'on tient nos gouvernements responsables de leurs actions – qui a concentré l'énergie et la détermination du groupe. »

Il concluait ainsi : « Plusieurs des fermiers qui se sont rencontrés lors de la première rencontre d'organisation dans la salle de la Légion à Perth-Andover ne font plus d'agriculture maintenant, en partie à cause de la situation qui fut créée par le gouvernement. Mais ces fermiers méritent de savoir que leurs efforts au cours des quinze dernières années vont inspirer les fermiers de l'avenir à travailler collectivement pour créer un système alimentaire plus juste et équitable. »

— 30 —

Pour de plus amples renseignements,

Jean-Eudes Chiasson, Directeur de district de l'UNF au N.-B. : 506-775-6033